



Décision de la Maire N° 2025-07

Nos réf : SR/HT/DB/HG

Objet : Signature de la Convention n°2025-07-002 entre la Commune (pour le service Multi accueil « Les Tourtereaux ») et la Micro-entreprise « OrientaSon bonheur » représentée par Madame Céline PERUGORRIA 22 rue du Maréchal Juin 25200 MONTBELIARD – Période 2025/2026

La Maire de la Commune de Bavans – 25550

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu la délibération en date du 11 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Bavans (25550) a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en la chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 2122-22 et dans les conditions prévues à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que Madame la Maire est autorisée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

DECIDE

Article 1^{er} : La signature de la Convention entre la Commune et la micro-entreprise « OrientaSon bonheur » représentée par Madame Céline PERUGORRIA, pour la mise en place d'ateliers « Mondes intérieur et extérieur en musique » pour les enfants entre 2-3 ans au sein du Multi accueil « Les Tourtereaux ».

Ces ateliers fonctionneront à raison de 17 séances selon planning.

Coût forfaitaire net pour le Multi-accueil pour une intervention : 90 € ;

Frais de déplacement : Offert

Soit un **coût annuel de 1530 € HT (TVA non applicable).**

La convention prend effet à sa date de signature et jusqu'au 01/07/2026 inclus.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune qui aura à en connaître lors de sa prochaine séance.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Montbéliard.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

ID : 025-212500482-20250724-DECISION202507-CC



Fait à Bavans le 24/07/2025

**La Maire,
Sophie RADREAU**



Décision certifiée exécutoire

Publiée sur papier le : 30/09/2025

Publiée sur site internet le : 01/10/2025



Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS

Tél. 03 81 96 26 21

E-mail : mairie.bavans@bavans.fr – site internet : www.bavans.fr

